

PIECES A FOURNIR A L'INSCRIPTION

Formation AFGSU :

- Pour les internes, les étudiants, les élèves : un certificat de scolarité,
- Pour les personnes en VAE : notification de recevabilité au parcours VAE,
- Pour les personnes en recherche d'emploi : justificatif récent de situation (FRANCE TRAVAIL),
- Pour les personnes en Capacité de Prélèvement Sanguin : justificatif de suivi de la capacité.

Formation RECYCLAGE AFGSU :

- Copie de l'**AFGSU en cours de validité**,
ET
- Pour les jeunes diplômés: copie du **diplôme de professionnel paramédical** (c'est la date du diplôme d'état qui fait foi dans les 4 ans qui suivent la diplomation professionnelle),
- Pour les internes : copie du **diplôme de fin de Deuxième Cycle** (c'est la date de ce diplôme qui fait foi dans les 4 ans qui suivent la diplomation),
- Pour les internes, les étudiants, les élèves : un certificat de scolarité,
- Pour les personnes en recherche d'emploi : justificatif récent de situation (FRANCE TRAVAIL),
- Pour les personnes en Capacité de Prélèvement Sanguin : justificatif de suivi de la capacité.

Formation d'adaptation à l'emploi (FAE) AMBULANCIER SMUR / AMBULANCIER URGENTISTE :

- Copie du **diplôme d'Etat d'Ambulancier ou du CCA** (obligatoire),
- Copie de l'attestation de formation AFGSU 2 (non obligatoire),
- Attestation d'assurance en responsabilité civile (contrat individuel ou collectif),
ET
Pour les agents de la fonction publique ou salariés d'entreprise privée :
- Fiche médicale d'aptitude délivrée par le service de Prévention et de Santé au Travail,
Pour les particuliers (autofinancement) ou les personnes en recherche d'emploi :
- Justificatif récent de situation (FRANCE TRAVAIL),
- Certificat médical (selon le modèle joint).

Formation DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES AMBULANCIERS (AMU) – RECYCLAGE GSU:

- Copie du **Diplôme d'Etat d'Ambulancier ou du CCA**,
- Copie de l'**AFGSU en cours de validité** (non obligatoire).

Formation FORMATEUR GSU :

- CV (avec historique des formations suivies) + photo d'identité,
- Lettre de motivation,
- Copie des diplômes de professionnel de santé et des diplômes pédagogiques,
- Copie de la dernière AFGSU 2 (non obligatoire)
- Attestation employeur d'exercice** en service de Médecine d'urgence (URG, SMUR, SAMU) ou de réanimation ou d'anesthésie-réanimation,
- Accord écrit de votre CESU de référence ou de l'organisme de formation agréé** (si vous suivez votre formation en dehors de votre département ou si vous vous inscrivez en financement individuel).

Formation RECYCLAGE FORMATEUR GSU :

- Copie de l'habilitation FORMATEUR GSU initiale,
- Copie de la dernière attestation de RECYCLAGE FORMATEUR GSU (obligation de 2 recyclages en 4 ans),
- Une attestation du CESU ou de l'organisme de formation agréé**, certifiant de l'animation d'au moins 2 sessions AFGSU dans l'année.

Formations AFGSU - SSE :

- Copie de l'AFGSU (1 ou 2) en cours de validité,
OU
- Attestation de réussite à l'E-learning SSE de l'EHESP.



POLE URGENCES
Centre d'Enseignement de Soins d'Urgence
Faculté de Médecine
641 avenue du Doyen Gaston Giraud, 34093 MONTPELLIER cedex 5
04-67-33-89-01
cesu34@chu-montpellier.fr



Formation IOA :

- Plan de masse des Urgences de l'établissement en format A1 ou A2,
- Grilles de tri des patients utilisées par le service des urgences de l'établissement.

Nom, Prénom et coordonnées (tél + mail) du CADRE DES URGENCES :

.....

Pour toute formation autre que celles sus-listées, aucune pièce n'est à fournir à l'inscription